

PROCÈS-VERBAL d'une réunion régulière du conseil de la Régie intermunicipale de transport Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine tenue le 08 mai 2023 à Auberge de la Seigneurie de Sainte-Anne-des-Monts, sous la présidence de Mathieu Lapointe, et à laquelle sont présents :

M. Guy Bernatchez, préfet
Administrateur régulier représentant la MRC de La Haute-Gaspésie

M. Simon Deschênes, maire de Sainte-Anne-des-Monts,
Administrateur régulier représentant la MRC de La Haute-Gaspésie

M. Daniel Côté, préfet (*en visioconférence*)
Administrateur régulier représentant la MRC de La Côte-de-Gaspé

Mme Délisca Ritchie-Roussy, mairesse de Murdochville
Administratrice remplaçante représentant la MRC de La Côte-de-Gaspé

M. Samuel Parisé, préfet
Administrateur régulier représentant la MRC du Rocher-Percé

M. Éric Dubé, préfet
Administrateur régulier représentant la MRC de Bonaventure

M. Mathieu Lapointe, préfet
Administrateur régulier représentant la MRC d'Avignon

Mme Nicole Lagacé, mairesse de Matapédia
Administratrice régulière représentant la MRC d'Avignon

Ainsi que :

Mme Marie-Andrée Pichette, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Régie

Mme Marjorie Peyric, coordonnatrice aux communications de la Régie

M Claude Bernard, CPA auditeur, ABCA inc.

Les administrateurs suivants ont été invités, mais n'ont pu participer à la rencontre :

M. Hugues Lafrance, Conseiller de Étang-du-Nord
Administrateur régulier représentant l'agglomération des Îles-de-la-Madeleine

M. Roger Chevarie, conseiller de Fatima,
Administrateur régulier représentant l'agglomération des Îles-de-la-Madeleine

M. Noël Richard, maire de Grande-Vallée
Administrateur régulier représentant la MRC de La Côte-de-Gaspé

Mme Cathy Poirier, mairesse de Percé
Administratrice régulière représentant la MRC du Rocher-Percé

M. Roch Audet, maire de Bonaventure
Administrateur régulier représentant la MRC de Bonaventure

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la réunion et constatation du quorum;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour (adoption);
3. Lecture, suivi et adoption des procès-verbaux de la réunion du 31 janvier et du 24 avril 2023 (adoption);
4. Suivi des finances et des opérations :
 - 4.1. États financiers et rapport d'achalandage;
 - 4.2. Comptes à payer et liste des comptes préautorisés (adoption);
 - 4.3. États financiers vérifiés 2022 (adoption);
5. Autorisation de dépôt de demande d'aide financière auprès de la MRC Avignon pour le projet de navette de Carleton-sur-Mer (adoption);
6. Autre information;
7. Date et lieu de la prochaine rencontre;
8. Période de questions;
9. Levée de l'assemblée (adoption).

1. **OUVERTURE DE LA RÉUNION ET CONSTATATION DU QUORUM**

Le président souhaite la bienvenue à tous et constate que le quorum est atteint.

Aucune proposition n'est débattue à ce point.

2. **LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est demandé de modifier l'ordre du jour et d'ajouter un point sur l'adoption d'un président d'assemblée, vu la présence en visioconférence du président Daniel Côté.

R-2023 – 09

RÉSOLUTION CONCERNANT L'ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par Guy Bernatchez et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour, tel que modifié.

3. **NOMINATION D'UN PRÉSIDENT D'ASSEMBLÉE**

Un président d'assemblée doit être nommé, vu la présence en visioconférence du président Daniel Côté.

R-2023 – 10

RÉSOLUTION CONCERNANT LA NOMINATION D'UN PRÉSIDENT D'ASSEMBLÉE

IL EST PROPOSÉ par Éric Dubé et unanimement résolu de nommer Mathieu Lapointe comme président d'assemblée.

4. **LECTURE, SUIVI ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DES RÉUNIONS DU 31 JANVIER ET DU 24 AVRIL 2023**

Les documents « Procès-verbal d'une réunion régulière du conseil d'administration de la Régie » tenus le 31 janvier et le 24 avril 2023 sont présentés.

R-2023 – 11

RÉSOLUTION CONCERNANT L'ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DES RÉUNIONS DU 31 JANVIER ET DU 24 AVRIL 2023

IL EST PROPOSÉ par Nicole Lagacé et unanimement résolu d'adopter le procès-verbal des réunions du 31 janvier et du 24 avril 2023, tenues respectivement à Gaspé et à Sainte-Anne-des-Monts, tel que lu et présenté.

5. **SUIVI DES FINANCES ET DES OPÉRATIONS**

5.1. Comptes à payer et liste des comptes préautorisés

La liste des comptes à payer et des comptes préautorisés de janvier, février et mars 2023 sont remis aux administrateurs.

R-2023 – 12

RÉSOLUTION CONCERNANT L'APPROBATION DES COMPTES À PAYER

IL EST PROPOSÉ par Éric Dubé et résolu unanimement d'adopter la liste des comptes à payer et des comptes préautorisés, soit :

Le montant total au 31 janvier 2023 est de 405 367,26 \$.
Le montant total au 28 février 2023 est de 421 148,80 \$.
Le montant total au 30 mars 2023 est de 422 308,78 \$.

5.2. États financiers vérifiés 2022

Les états financiers vérifiés pour l'année 2022 sont présentés par M. Claude Bernard, CPA auditeur, CA Associé, ABCA inc.

R-2023 – 13

RÉSOLUTION CONCERNANT L'ADOPTION DES ÉTATS FINANCIERS VÉRIFIÉS 2022

IL EST PROPOSÉ par Simon Deschênes et unanimement résolu d'adopter les états financiers vérifiés pour l'année 2022 tels que présentés.

6. **AUTORISATION DE DÉPÔT DE DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AUPRÈS DE LA MRC AVIGNON POUR LE PROJET NAVETTE DE CARLETON-SUR-MER**

R-2023 – 14

RÉSOLUTION AUTORISANT LE DÉPÔT D'UNE DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AUPRÈS DE LA MRC AVIGNON POUR LE PROJET NAVETTE CARLETON-SUR-MER

IL EST PROPOSÉ par Guy Bernatchez et unanimement résolu d'autoriser la direction à déposer une demande de financement pour le projet 2023 de la navette estivale de Carleton-sur-Mer;

QUE la Régie autorise la direction générale, Marie-Andrée Pichette, à signer, le cas échéant, tout document nécessaire à la mise en application de la présente résolution.

4. **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucun public n'étant présent, aucune période de question n'a eu lieu.

Aucune proposition n'est débattue à ce point.

5. **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

R-2023 – 15

RÉSOLUTION CONCERNANT LA LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

IL EST PROPOSÉ par Nicole Lagacé et résolu unanimement que l'assemblée soit levée.

CERTIFICATION

Lu et certifié conforme par

le président,

la secrétaire-trésorière,

Daniel Côté

Marie-Andrée Pichette

Date

Date

ADOPTION

Adopté par résolution du conseil d'administration le :

Date